

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 18 (1988)
Heft: 6

Rubrik: Les bons tuyaux de la police : les vols à l'astuce

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JEAN-PIERRE CRETENAND

LES BONS TUYAUX DE LA POLICE

Les vols à l'astuce

Il y a la fausse monnaie, les faux lingots, les faux tableaux, les faux amis.

Tout ce qui est authentique peut être copié, contrefait. Et distinguer le vrai du faux n'est pas toujours à la portée du premier venu. Lorsque la supercherie est découverte il est souvent trop tard: vous êtes le din-don de la farce et l'oiseau s'est envolé!

Les façons de délester le prochain sont multiples. S'il est des voleurs qui adoptent la méthode du fric-frac pour entrer chez vous, il arrive parfois qu'ils utilisent la ruse pour parvenir à leurs fins.

La police avec vous...



Ce sont les vols à l'astuce. La méthode est simple. Sous le couvert d'un organisme officiel ou l'honorabilité d'un ouvrier en bleu de travail, on essayera de vous mettre en confiance et de faire en sorte que vous ouvriez votre porte. Ceci fait, l'indélicat personnage (quelquefois une femme!) usera des subterfuges les plus divers pour agir. Soit pour vous éloigner et entreprendre dans l'intervalle la fouille de votre appartement, soit pour vous amener à désigner l'endroit où sont cachées vos économies.

Faux policiers et faux plombiers

Ces vols à la fausse qualité mettent en scène de faux policiers, plombiers, contrôleurs de compteurs électriques, employés de gérance, émissaires de grands magasins, quand ce ne sont pas de fausses infirmières, ou déléguées d'une œuvre caritative, etc....

On sonne à votre porte. Premier conseil: jetez un œil par le judas et manifestez-vous. Même lorsque vous avez décidé de ne pas

ouvrir. Si vous en avez ressenti la nécessité, vous aurez fait installer une chaîne ou un entrebâilleur: ils vous permettront d'entrouvrir votre porte et de ne pas donner suite aux importuns.

Ici, encore, les astuces les plus diverses peuvent être employées. Elles vont de la personne victime d'un malaise au splendide bouquet de fleurs, lequel séduit le judas des portes d'entrée les plus soupçonneuses...

La plus grande prudence doit être de mise lorsque vous vous trouvez en présence de plusieurs personnes. Faites-vous présenter un titre officiel ou un moyen de légitimation.

En cas de doute, prenez la peine de vérifier l'exactitude des allégations de vos visiteurs par un contre-appel téléphonique à l'organisme ou instance qu'ils sont sensés représenter. Même si votre suspicion est déplacée les personnes sans reproche n'en prendront point ombrage! Quant à celles animées de

Quant à celles animées de mauvaises intentions elles risquent, à ce moment précis, de tourner les talons. Si vous avez fait entrer vos visiteurs mais qu'un doute subsiste encore, faites-vous — au besoin — accompagner par le concierge ou une voisine. A moins qu'elles ne vous soient connues, prenez garde aux bonnes âmes trop accortes qui insistent pour vous porter les commissions et cherchent — par tous les moyens — à gagner votre confiance par une serviabilité débordante.



Compte ou livret?

Ch. S. - Versoix:

- Lors de mon dernier passage à la banque, le caissier m'a conseillé de remplacer le livret d'épargne dont je suis titulaire depuis de nombreuses années par un compte. Que pensez-vous de cette proposition?

— Dans notre pays, le livret d'épargne conserve la faveur d'une part non négligeable de la clientèle bancaire. Un livret est en effet un papier valeur qui représente d'une manière tangible les fonds déposés et répertorie toutes les opérations. Néanmoins, un livret présente également des inconvénients:

— Il est en principe impossible de donner des ordres par correspondance, le livret devant être présenté au guichet de la banque pour toute opération.

— En cas de perte ou de vol, un tiers mal intentionné peut prélever le montant de vos économies. Cela est vrai non seulement pour les livrets au porteur mais également pour les livrets nominatifs. Dans la plupart des banques, les conditions régissant les livrets d'épargne stipulent que la banque peut considérer le détenteur d'un livret, même nominatif, comme son légitime propriétaire. Vous n'auriez donc pas de recours si votre banque payait avant que vous l'ayez informée de la disparition de votre carnet.

La suggestion qui vous a été faite nous paraît donc tout à fait judicieuse:

- Le risque de perte ou de vol disparaît
- Le taux d'intérêt est le même que pour le carnet (les conditions préférentielles pour les personnes d'âge mûr concernent aussi bien les comptes que les livrets)
- Il vous serait possible de donner des ordres par courrier et de disposer éventuellement de chèques. Vous ne devrez donc plus vous rendre aussi souvent à la banque
- Vous recevrez, à intervalles réguliers, un relevé qui récapitulera toutes les opérations effectuées et vous indiquera la position de votre compte.

L'ouverture d'un compte d'épargne nécessite simplement une visite à votre banque et la restitution de votre carnet. Les formalités ne prendraient que quelques minutes.

Il est néanmoins un cas où un livret reste la meilleure formule: c'est lorsque vous désirez mettre de l'argent de côté pour l'un de vos petits-enfants ou de vos filleuls en conservant néanmoins la maîtrise des sommes économisées. Les représentants légaux d'un mineur (en règle générale, ses parents) auraient en effet libre accès à un compte tandis qu'avec un livret que vous conserveriez en votre possession, vous seriez le seul à pouvoir disposer des fonds déposés.

G. B.



Nous reprenons cette rubrique dont la publication avait été interrompue y a quelques années. Elle sera désormais assurée par Georges Bahisson, fondateur de l'Union de Banques Suisses. Vos questions concernant vos problèmes bancaires et financiers pourront donc désormais être adressées à notre secrétariat.

J.-P. C.

Le chargé de prévention

L'imagination des voleurs est sans bornes. On vous distraira à l'aide d'une poignée de mitraille jetée à terre ou l'on vous maculera votre habit par un geste maladroit bien calculé ou par la projection d'un liquide ad hoc. On se fondera alors en mille excuses et l'on s'empressera de vous reconduire chez vous, où non seulement on fera disparaître la tache mais également votre argent du ménage...

Une fois dans votre logis, si vous avez la nette impression que votre visiteur se sert de vous pour une mise en scène du genre «restez 5 minutes dans votre salle de bain pendant que l'eau coule dans ce récipient et vérifiez s'il n'y vient pas du sable»... ou que l'on s'affaire dans toutes vos pièces pour déceler une hypothétique fuite d'eau, votre sixième sens doit vous dicter: danger!

Telles sont les combines – et il en existe des centaines d'autres – qu'affectionnent les voleurs à l'astuce.

Rassurez-vous quand même! Les professionnels de l'arnaque ne courrent pas les rues, ni les corridors...

Vous ouvrirez des dizaines et des centaines de fois votre porte à des interlocuteurs, parfois collants, parfois ennuyeux, mais toujours honnêtes.

Ayez simplement à l'esprit cette once de méfiance qui vous fera détecter les situations équivoques et prendre les devants.

J.-P. C.

Le chargé de prévention